

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version 2.0      Date de révision: 04/17/2015      Numéro de la FS: 30784-00005      Date de dernière parution: 03/19/2015  
 Date de la première parution: 11/24/2014

### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : PROVON® Antibacterial Foam Handwash

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : GOJO Industries, Inc.

Adresse : One GOJO Plaza, Suite 500  
Akron OH 44311

Téléphone : 1 (330) 255-6000

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-800-424-9300 CHEMTREC

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Savon antibactérien

Restrictions d'utilisation : Ceci est un produit de soins personnels ou un produit cosmétique qui est sans danger pour les consommateurs et d'autres utilisateurs lors d'une utilisation normale et raisonnablement prévisible. Les cosmétiques et les autres produits de consommation, spécifiquement définis par des réglementations de par le monde, sont exemptés de l'exigence d'une fiche signalétique pour le consommateur. Même si ce produit n'est pas considéré comme dangereux, cette fiche signalétique contient des renseignements précieux et importants pour la bonne manipulation et la bonne utilisation du produit dans des espaces de travail industriel aussi bien que dans le cadre des expositions inhabituelles ou involontaires, tels que des grands déversements. Cette fiche signalétique doit être conservée et disponible aux employés et à d'autres utilisateurs de ce produit. Pour des conseils concernant spécifiquement l'utilisation prévue, veuillez vous rapporter aux renseignements fournis sur l'emballage ou sur la notice.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des urgences

DANGER	
Aspect	liquide
Couleur	clair, D'incolore à jaune pâle
Odeur	légèrement alcoolique
Résumé des risques	Vapeur et liquide combustibles.

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version 2.0      Date de révision: 04/17/2015      Numéro de la FS: 30784-00005      Date de dernière parution: 03/19/2015  
 Date de la première parution: 11/24/2014

	Corrosif
--	----------

**Statut réglementaire selon le SIMDUT** : Ce produit, matière ou substance est un produit contrôlé SIMDUT selon les articles 33 à 66 de la partie IV du RPC.

**Effets potentiels sur la santé**

**Inhalation** : Peut irriter le système respiratoire.

**Peau** : Aucune irritation significative n'est à craindre lors d'une exposition unique à court terme.

**Yeux** : Cause des brûlures aux yeux.  
Peut provoquer des lésions oculaires permanentes.

**Ingestion** : Aucun effet significatif n'est à craindre lors d'une exposition unique à court terme.

**Condition médicale aggravée** : Inconnu.

**Cancérogénicité:****IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

**ACGIH**

Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est inconnue chez les humains

Ethanol

64-17-5

**SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
Propylèneglycol	57-55-6	>= 10 - < 20
Ethanol	64-17-5	>= 5 - < 10
Dodecanoic acid	143-07-7	>= 5 - < 10
Éthanolamine	141-43-5	>= 1 - < 5
Cocoamphodiacétate disodique	68650-39-5	>= 1 - < 5
Acide l-(+)-lactique	79-33-4	>= 1 - < 5

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

**Conseils généraux** : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 03/19/2015
2.0	04/17/2015	30784-00005	Date de la première parution: 11/24/2014

---

- Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition.
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.
- 

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.  
La distance de retour de flamme peut être considérable.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Oxydes métalliques
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

**PROVON® Antibacterial Foam Handwash**

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 03/19/2015
2.0	04/17/2015	30784-00005	Date de la première parution: 11/24/2014

---

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

---

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Enlever toute source d'allumage. Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Des outils anti-étincelant doivent être utilisés. Absorber avec un absorbant inerte. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

---

**SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : Utiliser avec une ventilation aspirante localisée. N'utiliser que dans des endroits munis d'une ventilation aspirante à l'épreuve des explosions.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter l'inhalation des vapeurs ou des brumes. Ne pas avaler. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version 2.0      Date de révision: 04/17/2015      Numéro de la FS: 30784-00005      Date de dernière parution: 03/19/2015  
 Date de la première parution: 11/24/2014

Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.  
 A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
 Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.  
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.  
 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
 Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.  
 Garder hermétiquement fermé.  
 Garder dans un endroit frais et bien aéré.  
 Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.  
 Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
 Oxydants forts  
 Peroxydes organiques  
 Solides inflammables  
 Liquides pyrophoriques  
 Matières solides pyrophoriques  
 Les substances et les mélanges auto-échauffantes  
 Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables  
 Produits explosifs  
 Gaz

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Propylèneglycol	57-55-6	LMPT (aéro-sol)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
		LMPT (Vapeur et aéro-sol)	50 ppm 155 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
Ethanol	64-17-5	TWA	1,000 ppm 1,880 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL	1,000 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1,000 ppm 1,880 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		STEL	1,000 ppm	ACGIH
Éthanolamine	141-43-5	STEL	6 ppm 15 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	3 ppm 7.5 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	3 ppm	CA BC OEL

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version 2.0      Date de révision: 04/17/2015      Numéro de la FS: 30784-00005      Date de dernière parution: 03/19/2015  
 Date de la première parution: 11/24/2014

		STEL	6 ppm	CA BC OEL
		VEMP	3 ppm 7.5 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		VECD	6 ppm 15 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	3 ppm	ACGIH
		STEL	6 ppm	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail. N'utiliser que dans des endroits munis d'une ventilation aspirante à l'épreuve des explosions. Utiliser avec une ventilation aspirante localisée.

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.

Filtre de type : Particules organiques et vapeur de type organique

Protection des mains  
Matériau : Gants imperméables

Matériau : Gants ininflammables

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants: Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Écran facial

Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition. Porter les équipements de protection individuelle suivants: Tenue de protection antistatique ignifuge. Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.)

Mesures d'hygiène : S'assurer que le système de rinçage oculaire et les douches de sécurité soient situés près de la zone de travail.

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version 2.0      Date de révision: 04/17/2015      Numéro de la FS: 30784-00005      Date de dernière parution: 03/19/2015  
Date de la première parution: 11/24/2014

---

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

---

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: clair, D'incolore à jaune pâle
Odeur	: légèrement alcoolique
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: 7.8 - 9.7
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 56.00 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.00 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Sans objet
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Cette substance ou mélange n'est pas classifiée comme auto-réactive.
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: 10 - 20 mm <sup>2</sup> /s (20.00 °C)

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version 2.0      Date de révision: 04/17/2015      Numéro de la FS: 30784-00005      Date de dernière parution: 03/19/2015  
Date de la première parution: 11/24/2014

---

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Liquide et vapeurs inflammables.  
Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.  
Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Produits incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Composants:

##### **Propylèneglycol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Lapin): > 159 mg/l, > 51091 ppm  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

##### **Ethanol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 124.7 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur

##### **Dodecanoic acid:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0.162 mg/l

---



## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version 2.0      Date de révision: 04/17/2015      Numéro de la FS: 30784-00005      Date de dernière parution: 03/19/2015  
Date de la première parution: 11/24/2014

---

Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### **Éthanolamine:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,515 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Jugement d'expert  
Remarques: Basé sur la classification harmonisée de la réglementation de l'UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 1,025 mg/kg

### **Cocoamphodiacétate disodique:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): > 5,000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### **Acide l-(+)-lactique:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 3,543 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 7.94 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Produit:**

Résultat: Pas d'irritation de la peau

### **Composants:**

#### **Propylèneglycol:**

Espèce: Lapin

Méthode: Directives du test 404 de l'OECD

Résultat: Pas d'irritation de la peau

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 03/19/2015
2.0	04/17/2015	30784-00005	Date de la première parution: 11/24/2014

---

### **Ethanol:**

Espèce: Lapin  
Méthode: Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

### **Dodecanoic acid:**

Espèce: Lapin  
Méthode: Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

### **Éthanolamine:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

### **Cocoamphodiacétate disodique:**

Espèce: Lapin  
Méthode: Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### **Acide l-(+)-lactique:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Irritation de la peau

### **Lésion/irritation grave des yeux**

Cause des brûlures aux yeux.

### **Composants:**

#### **Propylèneglycol:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation des yeux  
Méthode: Directives du test 405 de l'OECD

#### **Ethanol:**

Espèce: Lapin  
Résultat: De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours  
Méthode: Directives du test 405 de l'OECD

#### **Dodecanoic acid:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Des effets irréversibles aux yeux  
Méthode: Directives du test 405 de l'OECD

#### **Éthanolamine:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Des effets irréversibles aux yeux

#### **Cocoamphodiacétate disodique:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Des effets irréversibles aux yeux  
Méthode: Directives du test 405 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

#### **Acide l-(+)-lactique:**

Espèce: Œil de poulet

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 03/19/2015
2.0	04/17/2015	30784-00005	Date de la première parution: 11/24/2014

---

Résultat: Des effets irréversibles aux yeux

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

Sensibilisation de la peau: Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires: Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Produit:**

Évaluation: Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

### **Composants:**

#### **Propylèneglycol:**

Type d'essai: Essai de maximisation

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cobaye

Résultat: négatif

#### **Ethanol:**

Type d'essai: Test du ganglion lymphatique local (TGLL)

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Souris

Résultat: négatif

#### **Dodecanoic acid:**

Type d'essai: Essai de maximisation

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cobaye

Résultat: négatif

#### **Éthanolamine:**

Type d'essai: Essai de maximisation

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cobaye

Résultat: négatif

#### **Cocoamphodiacétate disodique:**

Type d'essai: Essai de maximisation

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cobaye

Méthode: Directives du test 406 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

#### **Acide l-(+)-lactique:**

Type d'essai: Test de Buehler

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cobaye

Résultat: négatif

### **Mutagenécité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Propylèneglycol:**

**PROVON® Antibacterial Foam Handwash**

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 03/19/2015
2.0	04/17/2015	30784-00005	Date de la première parution: 11/24/2014

---

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test in vivo du micronucleus  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Résultat: négatif

**Ethanol:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-  
mifère, in vitro  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de létalité dominante chez les rongeurs  
(cellules germinales) (in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

**Dodecanoic acid:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-  
mifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières simi-  
laires

**Éthanolamine:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-  
mifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de  
mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD  
Résultat: négatif

**Cocoamphodiacétate disodique:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières simi-  
laires

: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières simi-  
laires

: Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-  
mifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version 2.0      Date de révision: 04/17/2015      Numéro de la FS: 30784-00005      Date de dernière parution: 03/19/2015  
Date de la première parution: 11/24/2014

---

Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### **Acide L-(+)-lactique:**

Génotoxicité in vitro

- : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Propylèneglycol:**

Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 2 années  
Résultat: négatif

#### **Acide L-(+)-lactique:**

Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 2 années  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### **Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Propylèneglycol:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement foetal

- : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

#### **Ethanol:**

Effets sur la fertilité

- : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD  
Résultat: négatif

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version 2.0      Date de révision: 04/17/2015      Numéro de la FS: 30784-00005      Date de dernière parution: 03/19/2015  
Date de la première parution: 11/24/2014

---

### **Dodecanoic acid:**

Effets sur la fertilité

: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement foetal

: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### **Éthanolamine:**

Effets sur la fertilité

: Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement foetal

: Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
Résultat: négatif

### **STOT - exposition unique**

Peut irriter le système respiratoire.

#### **Composants:**

##### **Éthanolamine:**

Évaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

##### **Acide l-(+)-lactique:**

Évaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

### **STOT - exposition répétée**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Éthanolamine:**

Voies d'exposition: inhalation (poussière/brume/émanations)

Évaluation: Aucun effet significatif n'a été observé sur la santé des animaux à des concentrations de 0,2 mg/l/6h/jour ou moins.

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version 2.0      Date de révision: 04/17/2015      Numéro de la FS: 30784-00005      Date de dernière parution: 03/19/2015  
Date de la première parution: 11/24/2014

---

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **Propylèneglycol:**

Espèce: Rat  
NOAEL: 1,700 mg/kg  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 2 y

##### **Ethanol:**

Espèce: Rat  
NOAEL: 2,400 mg/kg  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 2 y

##### **Dodecanoic acid:**

Espèce: Rat  
NOAEL: 10,000 mg/kg  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 18 w

##### **Éthanolamine:**

Espèce: Rat  
NOAEL: 150 mg/m<sup>3</sup>  
Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)  
Durée d'exposition: 28 d

##### **Cocoamphodiacétate disodique:**

Espèce: Rat, femelle  
NOAEL: 250 mg/kg  
LOAEL: 500 mg/kg  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 28 d  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

##### **Acide l-(+)-lactique:**

Espèce: Rat  
NOAEL: >= 886 mg/kg  
Voie d'application: Contact avec la peau  
Durée d'exposition: 13 w

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Composants:

##### **Propylèneglycol:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 40,613 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 03/19/2015
2.0	04/17/2015	30784-00005	Date de la première parution: 11/24/2014

---

- |  |   |  |
|--|---|--|
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques                      | : | CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 18,340 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h  |
| Toxicité pour les algues   | : | CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 19,000 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 201   |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)                                    | : | Valeur de toxicité chronique: 2,500 mg/l<br>Durée d'exposition: 30 jr  |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | NOEC (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 29,000 mg/l<br>Durée d'exposition: 7 jr  |
| Toxicité pour les bactéries  | : | NOEC (Pseudomonas putida): > 20,000 mg/l<br>Durée d'exposition: 18 h   |
| <b>Ethanol:</b>  |   |  |
| Toxicité pour les poissons   | : | CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1,000 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h  |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques                      | : | CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h  |
| Toxicité pour les algues   | : | CE50 (Chlorella vulgaris (Algue d'eau douce)): 275 mg/l<br>Durée d'exposition: 72 h<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 201  |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 9.6 mg/l<br>Durée d'exposition: 9 jr  |
| Toxicité pour les bactéries  | : | CE50 (Photobacterium phosphoreum): 32.1 mg/l<br>Durée d'exposition: 0.25 h   |
| <b>Dodecanoic acid:</b>  |   |  |
| Toxicité pour les poissons   | : | CL50 (Oryzias latipes (médaka)): 5 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h<br>Méthode: Directives du test 203 de l'OECD   |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques                      | : | CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 3.6 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 202  |
| Toxicité pour les algues   | : | CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 7.6 mg/l<br>Durée d'exposition: 72 h<br>Méthode: OCDE Ligne directrice 201<br>Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité |



**PROVON® Antibacterial Foam Handwash**

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 03/19/2015
2.0	04/17/2015	30784-00005	Date de la première parution: 11/24/2014

---

- NOEC (*Selenastrum capricornutum* (algue verte)): > 7.6 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (*Danio rerio* (poisson zèbre)): 2 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 0.47 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Toxicité pour les bactéries : EC10 (*Pseudomonas putida*): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 30 min  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

**Éthanolamine:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Cyprinus carpio* (Carpe)): 349 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 65 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues : ErC50 (*Selenastrum capricornutum* (algue verte)): 2.8 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- NOEC (*Scenedesmus capricornutum* (algue d'eau douce)): 1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (*Oryzias latipes* (Killifish rouge-orange)): 1.24 mg/l  
Durée d'exposition: 41 jr
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 0.85 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr
- Toxicité pour les bactéries : CE50 (*Pseudomonas putida*): 110 mg/l  
Durée d'exposition: 17 h

**Cocoamphodiacétate disodique:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): 4.2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 17.9 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 03/19/2015
2.0	04/17/2015	30784-00005	Date de la première parution: 11/24/2014

---

- Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les algues : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 3.2 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 10 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Acide l-(+)-lactique:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 130 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 250 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : NOEC (Selenastrum capricornutum (algue d'eau douce)): 1.9 g/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- CE50 (Selenastrum capricornutum (algue d'eau douce)): 3.5 g/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les bactéries : CE50: > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

**Persistance et dégradabilité****Composants:****Propylèneglycol:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 98.3 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

**Ethanol:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 84 %  
Durée d'exposition: 20 jr

**Dodecanoic acid:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version 2.0      Date de révision: 04/17/2015      Numéro de la FS: 30784-00005      Date de dernière parution: 03/19/2015  
Date de la première parution: 11/24/2014

---

Biodégradation: 86 %  
Durée d'exposition: 30 jr  
Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

### **Éthanolamine:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: > 90 %  
Durée d'exposition: 21 jr

### **Cocoamphodiacétate disodique:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 79 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### **Acide l-(+)-lactique:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 67 %  
Durée d'exposition: 20 jr

### **Potentiel bioaccumulatif**

#### **Composants:**

##### **Propylèneglycol:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.07

##### **Ethanol:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.35

##### **Dodecanoic acid:**

Bioaccumulation : Espèce: Poissons  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 234 - 288  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Pow: 4.6

##### **Éthanolamine:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.91

##### **Acide l-(+)-lactique:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.6

### **Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

## PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version 2.0      Date de révision: 04/17/2015      Numéro de la FS: 30784-00005      Date de dernière parution: 03/19/2015  
Date de la première parution: 11/24/2014

---

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

---

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
- Emballages contaminés : Éliminer comme produit non utilisé.  
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.  
Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.
- 

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementation Internationale

#### UNRTDG

- No. UN : UN 1170  
Nom d'expédition : ETHYL ALCOHOL SOLUTION  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3

#### IATA-DGR

- UN/ID No. : UN 1170  
Nom d'expédition : Ethanol solution  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable Liquids  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

#### Code IMDG

- No. UN : UN 1170  
Nom d'expédition : ETHYL ALCOHOL SOLUTION (Triclosan)  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-D  
Polluant marin : oui

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

**PROVON® Antibacterial Foam Handwash**

Version 2.0      Date de révision: 04/17/2015      Numéro de la FS: 30784-00005      Date de dernière parution: 03/19/2015  
 Date de la première parution: 11/24/2014

**Réglementation nationale**
**TDG**

No. UN : UN 1170  
 Nom d'expédition : ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION

Classe : 3  
 Groupe d'emballage : III  
 Étiquettes : 3  
 Code ERG : 127  
 Polluant marin : oui (Triclosan)

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Classification selon le SIDMUT** : B3: Liquide combustible  
 E: Matière corrosive

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FS contient toutes les informations exigées par le RPC.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

AICS : Tous les composants sont listés ou dispensés.

**Inventaires**

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon), ISHL (Japon), KECl (Corée), NZIoC (Nouvelle Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (É.-U.)

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**
**Texte complet d'autres abréviations**

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
 CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)  
 CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
 CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.  
 CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
 ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
 ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme  
 CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures  
 CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes  
 CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
 CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme  
 CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)  
 CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée  
 CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

Sources des principales : Données techniques internes, données provenant des FTSS

### PROVON® Antibacterial Foam Handwash

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 03/19/2015
2.0	04/17/2015	30784-00005	Date de la première parution: 11/24/2014

---

données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique

de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F